



# revue de presse

Octobre & Novembre / 2010



Le partenaire compétences



Bonjour,

La revue de presse a pour objectif de vous présenter sur un rythme mensuel un panorama d'articles liés à l'évolution de la formation professionnelle et du FAFIEC.

Ainsi, vous trouverez des résumés d'articles autour de plusieurs sujets tels que le FAFIEC, la formation professionnelle, la réforme de la formation professionnelle ou encore les OPCA.

Les articles cités sont reproduits dans la version papier mise à disposition dans chaque service.  
Bonne lecture,



# revue de presse

<b>// LOI ORIENTATION FORMATION</b>	<b>4</b>
→ <b>Réforme de la formation : Le financement au cœur du débat Entreprises &amp; Carrières, 4 octobre</b>	4
→ <b>Formation professionnelle : FPSPP : 240 millions d'euros engagés sur une enveloppe de 440 millions, Localtis.info, 19 octobre</b>	4
→ <b>OPCA : les grandes manœuvres se poursuivent, Débat Formation, 10 octobre</b>	4
→ <b>« La complémentarité des acteurs reste problématique » (Michel Clézio, Union régionale des organismes de formation), Centre Inffo, Le quotidien de la formation, 15 novembre</b>	5
→ <b>« Un compte épargne formation pour créer de l'appétence », Centre Inffo, Le quotidien de la formation, 15 novembre</b>	5
<b>// FORMATION &amp; CRISE</b>	<b>6</b>
→ <b>Accompagnement de 50 000 salariés, Ile de France.fr 1 octobre</b>	6
→ <b>Premières déclarations de Xavier Bertrand et de Nadine Morano, Centre Inffo, Le quotidien de la formation, 16 novembre</b>	6
→ <b>Les tendances 2011 de la formation professionnelle, Marketing professionnel.fr, 19 novembre 2010</b>	7
<b>// COUP DE PROJECTEUR</b>	<b>8</b>
→ <b>DIF portable : une capacité d'achat de 2500 euros par personne, Entreprise &amp; Carrières, 4 octobre</b>	8

# // LOI ORIENTATION FORMATION

Sur le même sujet :

Le décret sur les OPCA  
précisé... en partie, *Entreprise  
& Carrières*, 11 octobre

Formation : Les partenaires  
sociaux réduisent la voilure,  
*Les Echos*, 7 octobre

A lire dans la sélection qui vous  
est proposée

## **Réforme de la formation : Le financement au cœur du débat Entreprises & Carrières, 4 octobre**

Le financement de la réforme professionnelle fait l'objet de nombreux débats et questionnements. Concentration des OPCA sous la pression de l'Etat, ponction de 300 millions d'euros sur la trésorerie du FPSPP, les discussions entre organismes collecteurs et représentants étatiques se sont sensiblement tendues.

Dès 2012, le niveau de collecte imposé aux OPCA sera de 100 millions d'euros avec une structuration des frais de gestion qui comportera une part fixe ainsi qu'une part variable.

## **Formation professionnelle : FPSPP : 240 millions d'euros engagés sur une enveloppe de 440 millions, Localtis.info, 19 octobre**

240 millions d'euros, c'est la somme engagée au 1<sup>er</sup> octobre dans le cadre de programmes lancés sous l'égide du Fond Paritaire des Parcours professionnels. Avec une enveloppe budgétaire initiale de 440 millions, force est de constater de l'existence d'un décalage d'engagement dû aux négociations tardives entre Etat et syndicats. Cependant comme le souligne Youcef Tayeb, conseiller technique à la CGT et administrateur au FPSPP : « on a bouclé la boucle sur tous les appels à projets prévus ».

Les projets programmés sont les suivants :

- La convention de reclassement personnalisé
- Le contrat de transition professionnelle
- Le congé individuel de formation pour les contrats à durée déterminée
- Le chômage partiel
- La période de professionnalisation pour les OPCA

## **OPCA les grandes manœuvres se poursuivent, Débat Formation, 10 octobre**

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012 les agréments des OPCA seront arrivés à terme. Conséquence directe, le paysage des organismes collecteurs se verra donc redessiné par une réduction de moitié du nombre des structures.

Ainsi, la collecte de 2012 sur la masse salariale de l'année précédente sera réalisée par des organismes agréés sur la période 2011.

Discussions, rapprochements entre secteurs professionnels sont évoqués et donne même naissance à de nouveaux OPCA. C'est le cas de l'OPCA 3+, nouvel Organisme Collecteur interbranches des industries de l'ameublement, du papier et de la construction.

.....

**« La complémentarité des acteurs reste problématique » (Michel Clézio, Union régionale des organismes de formation), Centre Inffo, Le quotidien de la formation, 15 novembre**

Dans le cadre du rapport d'évaluation de la loi du 24 novembre 2009, Michel Clézio, Président de la fédération nationale des Unions régionales des organismes de formation, parle d'une analyse contrastée. « *La loi va dans le bon sens, il faut obliger à plus de mutualisation, réviser les compétences des uns et des autres et sortir du principe je finance donc je contrôle* », déclare-t-il. Selon lui la clef est le « *décloisonnement des missions de chaque acteur* » afin d'arriver à un service national exhaustif. Et Yves Hinnekint, directeur du réseau Opcalia de compléter lors d'une table ronde organisée le 18 novembre par l'Association française pour la réflexion et l'échange sur la formation : « *la meilleure règle qui soit est qu'il y ait des gens qui aient envie de travailler ensemble* ».

.....

**« Un compte épargne formation pour créer de l'appétence », Centre Inffo, Le quotidien de la formation, 15 novembre**

Les représentants de la Fédération de la formation professionnelle ont été auditionnés par 2 parlementaires dans le cadre du rapport d'évaluation de la loi du 24 novembre 2009. Un an après l'entrée en vigueur de la loi, Marie-Christine Soroko, déléguée générale, déplore « le peu d'interactions entre les différents acteurs de la formation ». Par ailleurs, elle reste convaincue qu'il faille mettre en place un « compte épargne formation » (CEF) pour « créer de l'appétence et sortir des difficultés de financements ».

Sur le même sujet :

Réforme de la formation, mais où est la simplification ?  
Entreprise & Carrières 02-08 novembre

Les OPCA se mettent en ordre de marche, Liaisons sociales, novembre 2010

Une contribution des entreprises à la formation plus faible mais systématique, l'inffo formation 01-15 novembre

A lire dans la sélection qui vous est proposée

## // FORMATION & CRISE

---

### **Accompagnement de 50 000 salariés, Ile de France.fr 1 octobre**

La région Ile-de-France a confirmé que la formation professionnelle était une priorité dans un contexte de crise en accompagnant les travailleurs les plus fragilisés vers l'acquisition de nouvelles qualifications. Un rapport cadre a été voté le 30 septembre dernier mettant en lumière deux mesures fortes en faveur de la formation professionnelle. A savoir, un cofinancement des formations de 50 000 salariés franciliens menacés par le chômage. Il s'agit ici de former les plus faiblement qualifiés qui évoluent sur des secteurs particulièrement touchés par la crise. Autre mesure, la lutte contre les inégalités du marché du travail en permettant à chaque salarié de consolider son emploi ou de préparer sa reconversion.

---

### **Premières déclarations de Xavier Bertrand et de Nadine Morano, Centre Inffo, Le quotidien de la formation, 16 novembre**

Lors de la passation de pouvoir avec Laurent Wauquiez, Xavier Bertrand, nouveau ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé et Nadine Morano, Ministre déléguée à l'Apprentissage et à la Formation Professionnelle, ont réaffirmé le souhait du gouvernement de favoriser la formation pour favoriser le retour à l'emploi avec un soucis de « *pragmatisme et d'efficacité* ». La formation professionnelle est présentée par la Ministre déléguée comme « *un défi majeur du quinquennat* ». « *Il faut faciliter la flexibilité en créant davantage de passerelles comme dans les Pays d'Europe du Nord* » confie-t-elle.



## **Les tendances 2011 de la formation professionnelle, Marketing professionnel.fr, 19 novembre 2010**

Alors que les entreprises restent les financeurs les plus importants de la formation professionnelle, les OPCA jouent désormais un rôle de conseil. Marketing professionnel.fr décrypte alors les grandes tendances 2011 de la formation professionnelle et identifie 4 leviers :

- La montée en puissance du DIF sur les formations comportementales,
- L'évolution vers des parcours personnalisés, sur mesure,
- De plus en plus de formation en e-learning partiel ou total,
- La priorité aux certifications.

## // COUP DE PROJECTEUR

### **DIF portable : une capacité d'achat de 2500 euros par personne, Entreprise&Carrières, 4 octobre**

Bien qu'en étant à ses premiers balbutiements, plusieurs questions doivent être tranchées afin d'assurer une mise en œuvre efficace du mécanisme de portabilité du DIF. Les OPCA, les partenaires sociaux, y réfléchissent en tenant compte du fait que des partenariats financiers vont être possibles avec Pôle emploi. Il est déjà fait mention d'une capacité d'achat de formation à hauteur de 2500 euros par personne.

C'est cela, en partie, qui rend le DIF de plus en plus inquiétant. De nombreux OPCA sont saisis de demandes d'ex-salariés, désormais demandeurs d'emploi venant réclamer pour se former la somme correspondant au solde du nombre d'heures acquises au titre du DIF. Mais comment s'assurer qu'un salarié nouvellement embauché n'ait pas déjà bénéficié de son droit ? Néanmoins, pour l'heure, aucun financement n'a été engagé en raison du manque de formalisation des projets par Pôle emploi.



Tous les communiqués de presse diffusés sont disponibles en téléchargement sur l'espace presse du site internet :

<http://www.fafiec.fr/presse/communiquespresse>